Corpus documentaire : L'Enjeu de la langue

* La langue comme outil de pouvoir :

Doc. 1 : Durant la période coloniale française :

En arrivant au Tonkin en 1886 pour prendre le poste de résident général de l'Annam et du Tonkin, paul Bert annonce à ses administrés dans son discours du 2 avril 1886 :
« De même que les Chinois autrefois ont amélioré votre état social en vous apportant leur civilisation (…), de même les Français qui viennent aujourd'hui chez vous améliorent votre situation agricole, industrielle et économique et élèveront encore votre niveau intellectuel par l'instruction ». (Henry Marc, Pierre Cony (dir), l'Indochine française, Ed France-Empire, Paris, 1946).
Deux possibilités s'offrent aux administrateurs coloniaux (…) : le modèle assimilationniste où les colonisés abandonnent leur culture et leur langue pour devenir français (…) ou le modèle associationniste où les colonisés conservent leur culture, leur langue en y associant le français, mais acceptent la domination coloniale.

Delphine Campagnolle, directrice du musée national de l'Education in TDC Parler français, ici et ailleurs, Ed CANOPE, Mars 2019

Aujourd'hui, quelle langue dans les relations internationales :

Doc. 2 :
Saint Robert Marie-Josée, « L'utilisation du français dans les négociations et les organisations internationales », *Géoéconomie*, 2010/4 (n° 55), p. 113-123. DOI : 10.3917/geoec.055.0113. URL : https://www.cairn.info/revue-geoeconomie-2010-4-page-113.htm

Doc. 3 :
La place des langues dans la diplomatie multilatérale continue d'être perçue comme légitime par une majorité d'États, tout comme elle l'a été le 26 juin 1945 lors de l'adoption de la Charte des Nations unies dans cinq langues (l'anglais, le chinois, l'espagnol, le français et le russe), devenues langues officielles des principaux organes des Nations unies, l'anglais et le français étant leurs langues de travail. Le nombre de langues officielles a été porté à six avec l'ajout, en 1973, de la langue arabe et ce sont ces six langues officielles qui sont systématiquement adoptées dans les règlements intérieurs des conférences internationales sous l'égide des Nations unies. La différence entre langue officielle et langue de travail s'est cependant estompée dans les principaux organes de l'ONU, à l'exclusion du secrétariat de l'ONU qui a deux langues de travail.
Avec la résolution de l'Assemblée générale sur le multilinguisme adoptée par 100 voix pour 35 contre et 29 abstentions l'année de la célébration du 50e anniversaire de l'ONU, les États membres ont voulu assurer l'égalité des six langues officielles. Les arguments utilisés, l'universalité de l'ONU qui a pour corollaire le multilinguisme et implique pour chaque État « quelle que soit la langue officielle dans laquelle il s'exprime, le droit et le devoir de se faire comprendre et de comprendre les autres », constituent aujourd'hui encore une référence pour la défense du multilinguisme institutionnel

Gazeau-Secret Anne, « « Soft power » : l'influence par la langue et la culture », *Revue internationale et stratégique*, 2013/1 (n° 89), p. 103-110. DOI : 10.3917/ris.089.0103. URL : https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2013-1-page-103.htm

Doc. 4 : Les instituts Confucius dans le monde, (T. Sanjuan, Atlas de la Chine, 2018, collection Autrement)

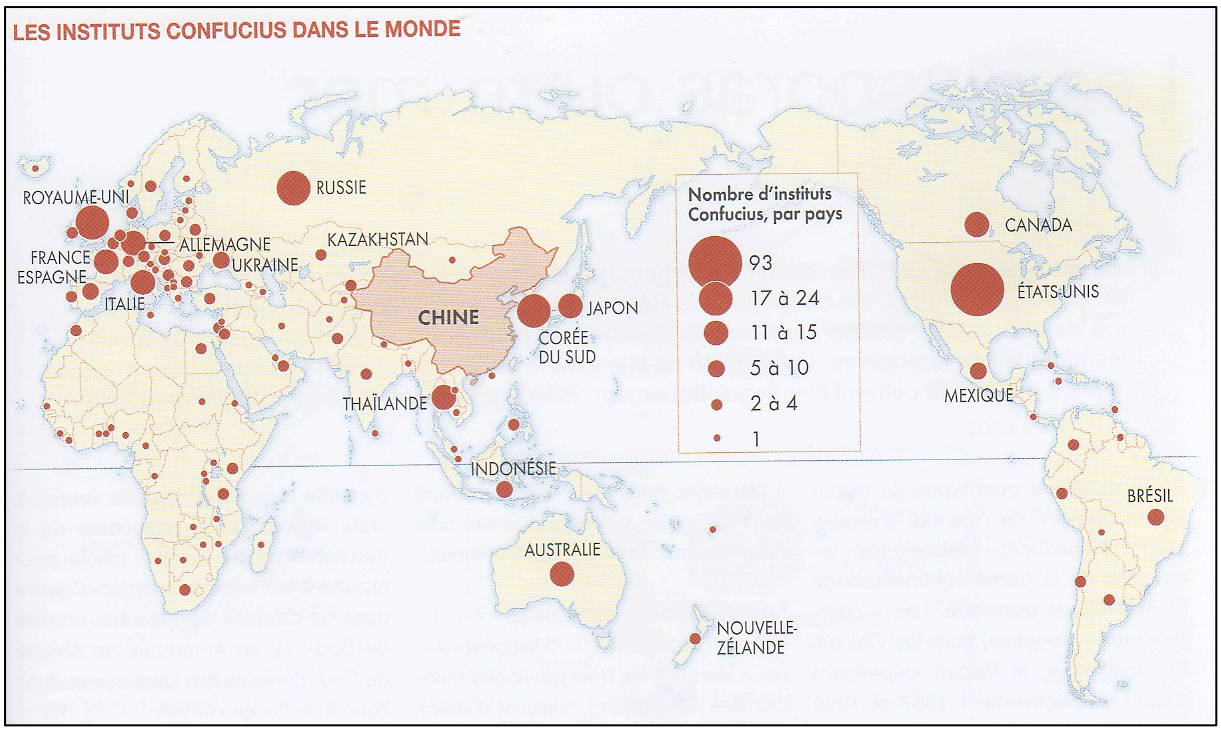

Doc. 5 : Les diasporas outre-mer (T. Sanjuan, Atlas de la Chine, 2018, collection Autrement)

Pékin distingue trois types de population relevant de l'identité chinoise. Les « continentaux » (…), les « compatriotes » sont les chinois de Hong Kong et Macao (…) et de Taïwan. Les autres populations non continentales à l'étranger, dont les ancêtres peuvent avoir émigré il y a plusieurs siècles sont des « chinois d'outre-mer ». (…)
L'émergence de la Chine a eu des conséquences paradoxales sur les diasporas chinoises. Les chinois de l'étranger, tenus hier pour traitres à la piété filiale envers leur père et souverain, ont progressivement été perçus comme des fils qui peuvent aider au développement de la Chine, à sa puissance, son rayonnement. (…)
Pékin a mené une politique appuyée auprès de la diaspora pour qu'elle soit un relais efficace dans la promotion des productions du Continent et la valorisation de son patrimoine culturel. Les communautés chinoises d'Asie du Sud-est ou des *chinatowns* des métropoles ont été réappropriées et sont instrumentalisées par Pékin. Elles sont aujourd'hui courtisées et infiltrées par les organismes continentaux (ambassades, banques continentales, organes de presse, chaînes de télévisons). (…)
Ces communautés chinoises, largement issues des provinces méridionales de Chine (…), qui ont fui l'arrivée des communistes en Chine (…) et qui ont gardé plus intactes les valeurs culturelles chinoises que la Chine héritée du maoïsme, retrouvent paradoxalement dans leur référence même à la Chine continentale les moyens d'une revalorisation de leur propre identité chinoise. Elles peuvent aussi revendiquer collectivement leur appartenance à une grande communauté chinoise d'ampleur mondiale.

Doc. 6 : Les *Sinoi* de la Réunion, une communauté pionnière

Dans la diaspora chinoise de France, les Chinois établis à La Réunion constituent une communauté pionnière et singulière. Dans cette île profondément multiculturelle, ceux que l'on appelle en créole les *Sinoi* ont trouvé une place originale et représentent un pilier de la société créole, tant du point de vue économique que sur le plan culturel. (…)
Avec le déclin du commerce de détail, l'activité des Chinois se diversifie dans les années 1970, en particulier dans la grande distribution, les hôtels de moyenne gamme, l'électroménager, l'automobile (…). Avec l'accélération économique des dernières décennies, des groupements financiers interethniques apparaissent réunissant Sinoi et *Malbars* (Indiens), alors qu'auparavant les Chinois privilégiaient les alliances économique familiales. Parallèlement à cette « créolisation » par le brassage des intérêts économiques, on assiste aussi à l'entrée des Chinois dans la vie publique avec notamment l'élection en 1989 du premier député français d'origine chinoise (…).
Longtemps restés en marge du *melting pot* réunionnais, les Chinois de La Réunion disposent aujourd'hui tous au presque de la nationalité française, et vivent pleinement intégrés dans la société réunionnaise, participant pour une part croissante au métissage qui constitue la norme. Majoritairement christianisés, ils pratiquent un catholicisme spécifique résultant d'une forme de syncrétisme avec le bouddhisme, le confucianisme et le taoïsme. Soucieux de cultiver leur racines, de nombreux membres de cette communauté (…) se mettent en quête de leur origines (…) C'est ainsi qu'on a pu assister à une renouveau de l'enseignement du mandarin, une trentaine d'établissements scolaires proposant des enseignements dans cette langue. L'implantation, en 2010, d'un institut Confucius à l'université de La Réunion marque d'ailleurs l'intérêt de la Chine pour cette petite diaspora de l'océan Indien, avec lesquels les liens se renforcent. Manifestation de la vivacité de la culture chinoise dans l'île, la fête du dieu Guan Di ou le Nouvel an chinois sont devenues des célébrations collectives, rassemblant bien au-delà des membres de la communauté. (…)

Vincent Martigny, in Le Un, « La France à l'heure chinoise », n° 251, Mai 2019

* La francophonie, un enjeu majeur pour la place de la France dans le monde

- Les francophones dans le monde, TDC Parler français, ici et ailleurs, Ed CANOPE, Mars 2019

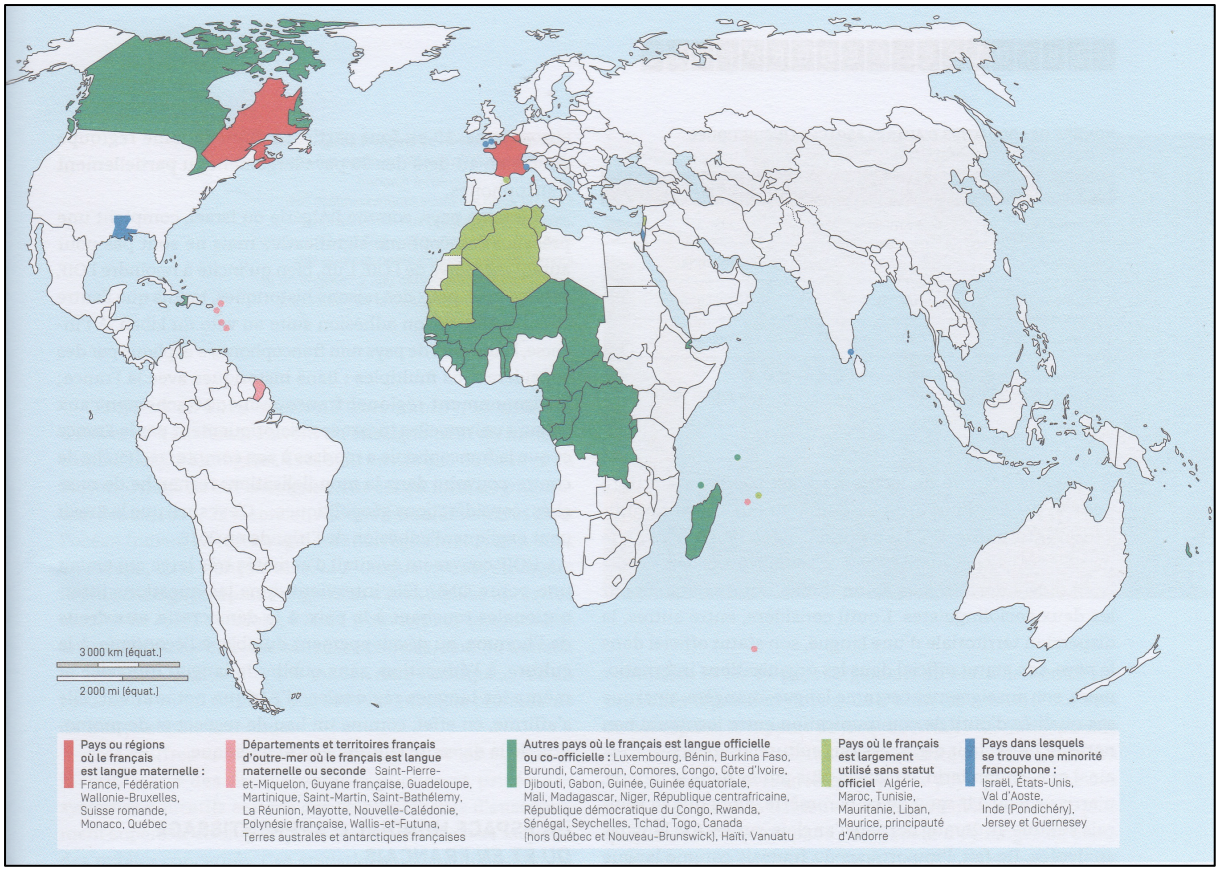

- TDC Parler français, ici et ailleurs, Ed CANOPE, Mars 2019 :

RECONNAISSANCE OFFICIELLE DES AUTRES LANGUES LES PLUS PARLÉES

Langue	Langue officielle ou co-officielle dans...
Chinois mandarin	5 pays ou territoires
Anglais	54 pays
Espagnol	20 pays
Arabe	22 pays

Source Pilhion Roger, Poletti Marie-Laure, *et le monde parlera français*, Iggybook, Paris, 2017.

- Dossier de presse « Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme », discours du 20 mars 2018 par le président E. MACRON à l'Académie française (en ligne) Quels sont ses principaux objectifs ?

- Sur le diaporama (carte + infographie) : **Musées français à l'étranger** (culture.gouv.fr)